



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Education / Collège/ Garde à vue / Dialogue

10 février 2010

Garde à vue ou éducation?

La FCPE 75 apprend avec consternation l'interpellation de mineurs de 14 ans dans le 20^{ème} arrondissement de Paris et leur placement en garde à vue à la suite d'une bagarre dans l'environnement d'un établissement scolaire, dont une « cueillie » au petit matin et emmenée menottée en pyjama au commissariat de police pour y être entendue une journée durant.

La FCPE 75 dénonce avec vigueur un procédé disproportionné et une politique qui rend la garde à vue systématique étendue de surcroît aux mineurs.

Le procédé démontre l'échec cuisant des politiques sécuritaires menées à destination des jeunes, incapables d'enrayer la violence dans les établissements scolaires ou à proximité de ceux-ci, alors même qu'il y a de moins en moins d'adultes dans les collèges et les lycées.

La FCPE 75 dénonce le système de « garde à vue – sanction » qui nie toute possibilité de médiation à visée éducative dans le cadre de l'établissement scolaire et de son environnement.

Elle met en garde les pouvoirs publics contre des dérives de ce type dans un contexte où le sentiment d'injustice est grand pour une partie de la jeunesse. Le gouvernement ferait d'ailleurs mieux de prendre en compte le rappel à l'ordre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies et de revenir sur la suppression du défenseur des enfants. La France ne peut pas considérer sa jeunesse comme un système danger potentiel au risque de se couper d'elle.

CONTACT PRESSE : Bernard Dubois - 06 63 36 38 47 bernard.dubois@fcpe75.org